



## LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE DE VILLEURBANNE : UNE POLITIQUE GÉRONTOLOGIQUE LOCALE POUR UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PERSONNES AGÉES ET DE LEURS FAMILLES

En 2000 la ville de Villeurbanne obtenait le soutien de l'État pour la mise en place d'un Clic, Centre local d'information et de coordination en gérontologie, afin d'améliorer et de compléter, notamment en direction des familles, le dispositif d'information et de coordination mis en place depuis de nombreuses années sur cette commune.

### La formalisation des coordinations gérontologiques antérieures

En 1978 la ville de Villeurbanne soutient la création de l'Office Villeurbannais des Personnes Âgées et des Retraités (OVPAR) pour permettre l'expression des retraités et leur participation à l'élaboration de réponses cohérentes sur les questions qui les concernent. L'Ovpar devient progressivement une association gestionnaire des services et des structures qui se multiplient pour répondre aux besoins et aux attentes des personnes âgées. Constatant l'émergence d'un besoin de concertation et de réflexion des différents partenaires, la ville de Villeurbanne confie à l'Ovpar une mission de réflexion et de coordination des actions engagées en faveur des personnes âgées. En 1982 l'Ovpar s'appuie sur des crédits incitatifs de l'État pour devenir officiellement « instance locale de coordination gérontologique » avec pour missions : le développement de partenariats sur la ville avec les professions libérales, les services d'aide et de soins à domicile, les structures d'accueil ; la structuration de la coordination institutionnelle et de la coordination clinique ; le développement de la concertation des services concernés par l'action gérontologique.

Ainsi en janvier 2001 la labellisation Clic est pour les élus et les professionnels une reconnaissance officielle de ce travail de coordination engagé depuis plusieurs années. C'est aussi un moyen de répondre plus spécifiquement au besoin croissant d'information et d'orientation des personnes âgées et des familles alors que croît le nombre de services, de professionnels et d'associations intervenant sur le territoire de la commune.

### Des moyens supplémentaires pour instaurer une vraie politique locale d'aide aux aidants

Le recrutement en 1990 d'une chargée de mission de coordination à mi-temps avait permis à l'Ovpar et à ses partenaires d'élaborer dès 1993 un

système de coordination clinique<sup>(1)</sup> avec le soutien, sous forme de vacations, d'un psychologue clinicien. Mais aucun service n'était identifié comme ayant vocation à aider les aidants familiaux (les non professionnels qui constituent l'entourage de la personnes âgée ou les « solidarités informelles ») dans la compréhension des problèmes qu'ils rencontrent et dans leur recherche de solutions alors que les professionnels constataient des problèmes dans les relations entre les familles et les services, la mise en place de plans d'aide et l'obtention de prestations à domicile.

Les financements octroyés permettent la constitution d'une équipe pluridisciplinaire à même de développer un véritable service d'aide aux aidants avec la mise en place d'un *centre d'écoute, d'information et d'orientation pour les personnes âgées et leurs familles*.

En plus de la coordinatrice et du psychologue clinicien, une assistante sociale est recrutée (à 80 % ETP) pour assurer dans les locaux de l'Ovpar deux demi-journées de permanence hebdomadaire et des visites à domicile ou à l'hôpital, à la demande de personnes âgées ou d'autres professionnels. Un médecin gériatre assiste également l'équipe deux demi-journées par semaine dans ses relations avec les autres médecins et pour l'évaluation pluridisciplinaire des situations, en collaboration avec l'assistante sociale.

La mission d'information et d'accompagnement social des personnes âgées et leurs familles est désormais bien repérée par les professionnels et le public : en 2002 l'assistante sociale a reçu plus de 300 visites, 20 % des visiteurs ayant été informés de l'existence du Clic par le bouche-à-oreille, contre 9 % en 2001, ce qui tente à prouver que le Clic commence à s'insérer dans la vie de la cité.

Selon le rapport d'évaluation mené par la DGAS sur l'année 2002, le Clic de Villeurbanne peut également se prévaloir d'une labellisation de niveau 3<sup>(2)</sup> ce qui ouvrirait droit à des financements plus pérennes.

La deuxième mission affichée du Clic est celle d'un *centre de ressources pour les professionnels*.

*Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive*

**CENTRE DE RESSOURCES ET D'ÉCHANGES POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL & URBAIN**

4, rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon Cédex 08 - Tél. 04 78 77 01 43 Fax. 04 78 77 51 79 - [crdsu@crdsu.org](mailto:crdsu@crdsu.org) - [crdsu.secretariat@free.fr](mailto:crdsu.secretariat@free.fr)

SIRET 415 021 377 000 15 - APE 913<sup>f</sup>

La coordination clinique, animée par le psychologue clinicien, continue d'assurer un soutien aux professionnels engagés dans des situations complexes : 3 à 4 situations peuvent être abordées à chacune des séances. Constatant une professionnalisation progressive de cette coordination clinique, l'équipe souhaite renforcer la place de la personne âgée, pour mieux prendre en compte sa parole et conforter son autonomie, en encourageant sa présence lors de ces séances.

Le Clic est aussi en mesure d'assurer un appui technique et méthodologique à la demande d'institutions ou de services pour des évaluations médico-sociales, la réflexion sur des problématiques gérontologiques particulières, ou l'apport de repères de compréhension sur le vieillissement.

Il vient également en appui aux médecins du secteur libéral : un travail est en cours pour améliorer la collaboration avec les médecins généralistes de la commune dont certains ont déjà fait appel au Clic pour la recherche d'une aide sociale et quelquefois une évaluation médico-sociale conjointe.

### **Une fonction de réflexion, de prospection et de proposition**

Légitimées par le groupe de pilotage du Clic<sup>(3)</sup>, différentes commissions de travail sont animées par la coordinatrice pour améliorer la prise en charge des personnes âgées et de leurs familles, notamment l'accès à l'information, le retour à domicile des personnes hospitalisées, l'analyse des circuits du maintien à domicile, le logement et l'amélioration de l'habitat.

D'autres commissions s'attachent à développer le réseau de partenariats institutionnels et opérationnels face à de nouvelles problématiques comme le vieillissement des personnes d'origine étrangère, l'animation à domicile pour lutter contre l'isolement des personnes, le type d'habitat à développer pour répondre à l'augmentation d'une population plus précaire à partir de 2009.

Ainsi sur 2003-2004 un des enjeux du Clic est de mobiliser les acteurs du développement local, dont ceux de la politique de la ville, autour de la notion de lien social pour lutter contre l'isolement des personnes âgées dans leur quartier.

---

**MOTS-CLÉS** : accompagnement social, personne âgée, famille, concertation interpartenariale, État, aide à domicile, structure d'accueil, financement, fonctionnement, coordination, réflexion, centre d'information, assistance médicale, assistance sociale, structure d'appui, Clic, Ovpar

**CONTACT** : Isabelle DURY, Coordinatrice CLIC, OVPAR CLIC Villeurbanne, tél. : 33 (0)4-78-68-90-50, Mél : coordination.ovpar@free.fr

**AUTEUR** : Florence BOUHEDDI, 2003/09

**PRODUCTEUR** : CR•DSU, 4 rue de Narvik, BP 8054, 69351 Lyon cédex 08. tél. 33 (0)4 78 77 01 43, fax. 33 (0)4 78 77 51 79, crdsu@crdsu.org

---

#### **Notes :**

- (1) Réunion de concertation entre professionnels concernés par la situation complexe d'une personne âgée
- (2) La délivrance du label vaut reconnaissance du rôle fonctionnel de la structure et de la qualité du service rendu. Il se décline en trois niveaux. Le niveau 1 correspond à la mission d'information et d'orientation de la personnes âgées vers l'offre de service la plus appropriée. Le niveau 2 prolonge le niveau 1 par l'évaluation des besoins et l'élaboration d'un plan d'aide, sans suivi systématique. Le niveau 3 prolonge le niveau 2 en mettant en œuvre le plan d'aide et en assurant le suivi.
- (3) Le Conseil général, la Cram Rhône-Alpes, la DDASS, des services d'aide et de soins à domicile, l'hôpital gériatrique des Charpennes, le secteur psychiatrique (CHS du Vinatier) et le CMP de Villeurbanne, le Pact, les Petits frères des pauvres, le Crias, le Cicas, la Ville de Villeurbanne et l'Ovpar.

*Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive*